



Communiqué de Presse du 1^{er} juin 2016

Communauté tarifaire vaudoise Mobilis

Hausse tarifaire limitée pour répondre au contexte fédéral

Suite à la décision du Conseil fédéral d'augmenter le prix d'utilisation du réseau (prix des sillons), les acteurs des transports publics de Suisse ont annoncé, en février 2016, une hausse des tarifs de 3% en moyenne. La Communauté tarifaire vaudoise (CTV) Mobilis adaptera également ses tarifs lors du changement d'horaire du 11 décembre 2016, mais dans une moindre mesure, soit +2,8% en moyenne. Une adaptation de la structure des abonnements sera également introduite. Cette hausse permettra de garantir le financement des améliorations de l'offre proposée par les entreprises de transport public de la CTV au service de la mobilité des Vaudois.

Les prix des billets et des abonnements 1 zone (en particulier les transports locaux urbains tels que les réseaux de Nyon, Morges, Yverdon, Vevey, Montreux, etc.) ainsi que les billets réduits 2 zones et « grand Lausanne » seront maintenus aux conditions actuelles. Aussi, la hausse tarifaire moyenne se limitera à 2.8%. Cette augmentation est inférieure à celle des tarifs des transports publics suisses, communiquée en février 2016, qui est de l'ordre de 3%.

Par ailleurs, la longueur des trajets effectivement parcourus à l'intérieur de Mobilis devient de plus en plus importante. Cet aspect se renforcera encore avec la future extension du périmètre Mobilis sur le Chablais vaudois en décembre prochain. C'est la raison pour laquelle la hausse tarifaire inclut une modification de la structure du tarif des abonnements. Dès 12 zones utilisées, les abonnés disposeront d'un abonnement « toutes zones » qui leur permettra de voyager dans tout le périmètre Mobilis, y compris dès le mois de décembre dans les Alpes vaudoises.

Le nouveau tarif Mobilis reste compétitif par rapport à d'autres communautés tarifaires et surtout au transport individuel motorisé.

Les clients des transports publics profitent depuis de nombreuses années du fort développement des prestations de transport, garantissant un meilleur confort et une plus grande attractivité. Cette progression de l'offre continuera durant les prochaines années dans tout le canton de Vaud. L'engagement des pouvoirs publics est d'ores et déjà très important notamment pour l'exploitation, l'achat de matériel roulant, le développement des prestations et de l'infrastructure.

Contact : Urs Hanselmann, Président de la CTV Mobilis, 079 403 14 51

Communauté tarifaire vaudoise Mobilis



www.mobilis-vaud.ch